

LE PROJET PÉDAGOGIQUE

Une méthode ouverte et consensuelle

1 - Le principe d'élaborer un projet pédagogique d'établissement (P.P.E.) est adopté en assemblée plénière en novembre 1982.

2 - Un groupe de projet se constitue :

- Il est ouvert (enquêtes, de nombreuses personnes participent à plusieurs séances...).
- Il propose fréquemment des moments pour communiquer :
 - Conseil d'Enseignement extraordinaire de février pour consensus sur le canevas de P.P.E.
 - Journée Collège de mars pour approfondir la réflexion et l'élargir aux jeunes et aux parents.
 - Présentation du P.P.E. au Conseil d'Établissement de mars.
 - Conseil d'Enseignement en avril pour préciser l'organisation pédagogique.
 - Journée Collège de mai.
 - Présentation au bureau puis à l'assemblée de l'association des parents.

3 - Le travail du groupe de projet :

- Analyse de la réalité de la communauté scolaire et de ses besoins (méthode inspirée du stage de démultiplication de Souillac, enquête au collège...).
- Les grandes lignes du P.P.E. visent à intégrer les innovations spontanées (P.A.E., travail en équipes...) et nos spécificités (coopérative...) dans un tout harmonieux et cohérent avec les orientations du rapport Legrand retenues par le Ministre de l'Éducation Nationale.

Notre identité. Nos originalités

1 - Le climat scolaire

- Un petit collège rural de 200 élèves.
- Un personnel de service bien intégré à la vie éducative.
- Des réalisations en équipe.
- Une direction ouverte à l'innovation et qui s'implique dans les activités.
- De bons rapports avec les parents et les collectivités locales.

2 - Absence de ségrégations internes

Ni S.E.S., ni C.P.P.N. ou C.P.A., un dialogue ancien avec les instituteurs pour un accueil massif des élèves de C.M.2 en 6^e, des classes hétérogènes...

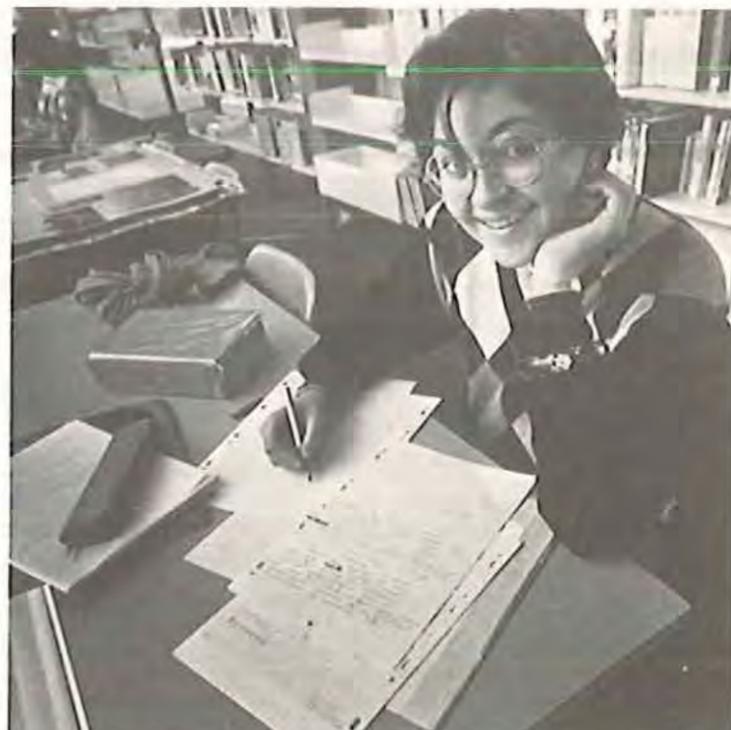
3 - Des initiatives spontanées en pédagogie

- Ouverture (pratique des sorties, collaborations avec des personnes extérieures...)
- Activités de projet (coopérative, P.A.E., ...)
- Travail d'équipes pédagogiques.

4 - Une coopérative ancienne et active

- Prendre en compte les demandes des jeunes et leur permettre d'exercer des responsabilités.
- S'ouvrir à des activités non scolaires, stimuler la socialisation par la coopération.

Par l'accent mis sur la rénovation des collèges, le rapport LEGRAND souligne des convergences fortes avec les innovations spontanées et les activités coopératives de notre établissement. Les propositions du rapport Legrand stimulent et guident la réflexion sur le P.P.E.



DU COLLÈGE DE MUGRON

Nos objectifs

1 - La réussite scolaire

- Pédagogie différenciée dans des classes hétérogènes. Équipes pédagogiques en mathématiques et français sur les 6^e et 5^e.
- Tutorat : aide pédagogique individualisée.
- C.D.I. : une autre approche de la lecture et une pédagogie de l'autonomie.
- Une demi-journée décloisonnée : nouvelle relation au savoir, activités de projets, ateliers, interdisciplinarité, diversification des moyens d'expression et de communication, ouverture,...

2 - La socialisation

« *Le collège est un lieu de vie à part entière* ».

- Appropriation des lieux de vie : aménagements, décoration, gestion... Source de projets.
- La pédagogie de projet suppose la notion de contrat, de socialisation d'une production.
- Ouverture : projets centrés sur l'environnement, collaboration avec des personnes extérieures.
- Réunions de fonctionnement et de coopérative : gérer les problèmes collectifs, établir les règles de vie et les contrats. Le tuteur anime ces réunions.

La vie coopérative et les projets sont la base de la socialisation.

La structure pédagogique

1 - Pour dégager du temps, l'unité de base devient la séquence de 50 mn. Cela permet les dispositions suivantes.

2 - Équipes pédagogiques en français et mathématiques, travaillant en parallèle sur certaines plages horaires des classes de 6^e et 5^e. Travail individualisé, travaux par groupes, aide pour le travail du soir.

- Une heure de C.D.I. pour chaque classe. Coordination entre la documentaliste et les professeurs.
- Une heure de tutorat en groupes réduits (12).
- Décloisonnement du vendredi après-midi. Tous les enseignants sont concernés pour aboutir à des groupes à effectif réduit.

3 - Tous les quinze jours, le vendredi après-midi débute par les réunions coopératives de fonctionnement.

- Une heure de concertation hebdomadaire incluse dans les services. Conseils d'éducation trimestriels.

Des moyens à trouver

- Un atelier demandé depuis longtemps fait toujours défaut.
- La charge de travail du personnel est alourdie.
- Besoins en formation (y compris pour faire face aux tâches nouvelles, par exemple dans les activités de projets, les techniques d'expression et de communication...) et besoins en remplacements (stages, absences...).



SITUATION DU COLLÈGE :

Le collège de Mugron se caractérise d'abord par son implantation rurale et par la modestie de ses dimensions et de ses effectifs (200 élèves). De ce fait le personnel est à même de connaître les problèmes qui se posent et de contribuer à leur résolution.

CARACTÉRISTIQUES DU COLLÈGE :

• **Structure pédagogique :** Le collège compte aujourd'hui deux classes de 6^e à gros effectif, dans certaines disciplines les deux classes éclatent en trois groupes de travail ; trois classes de 5^e, deux classes de 4^e et deux de 3^e.

• **Vie pédagogique :** Depuis plusieurs années, des équipes restreintes se sont constituées pour travailler sur une même discipline. En 81-82, l'idée d'équipe interdisciplinaire en 6^e est avancée, mais n'aboutit pas. Elle est reprise en 82-83 et aboutit à deux initiatives :

— Trois professeurs de français prennent en charge les classes de 6^e et s'efforcent de mettre en œuvre une pédagogie différenciée s'appuyant sur un travail individualisé (fichiers de travail autonome, travaux par groupes de niveaux ponctuels, aide au travail du soir).

— Deux P.A.E. sont mis en route : l'un de type I centré sur l'étude du patrimoine local, l'autre s'inspirant de la pédagogie du projet, associe au travail de cinq professeurs celui du personnel administratif, d'agents de service et d'intervenants extérieurs au collège. Ce dernier P.A.E. débouche sur un troisième P.A.E. de type III et nécessite la banalisation d'une demi-journée mensuelle et la poursuite du travail pendant le temps de loisir (mercredi matin en particulier).

— Par ailleurs, afin de permettre une meilleure intégration des élèves nouveaux dans le collège, des rencontres régulières avec les instituteurs du secteur depuis plusieurs années ont permis une harmonisation du vocabulaire technique et du travail effectué en mathématiques notamment et un meilleur suivi des enfants par une connaissance précoce de leurs difficultés.

— Un C.D.I. se met en place progressivement sous la conduite d'un P.E.G.C. partiellement déchargé de cours.

• **Vie associative :** Une coopérative très ancienne propose des activités diverses grâce à une meilleure prise en compte des demandes des élèves, ces activités leur permettent d'exercer des responsabilités. Des réunions de coopérative (délégués, trésoriers de classe, responsables de commissions) sont la base d'un apprentissage de la vie sociale.

L'existence de la coopérative permet une ouverture sur l'extérieur en finançant des P.A.E., des sorties pédagogiques, des conférences diverses. Le club santé, animé par deux enseignants, le médecin scolaire, deux parents, et des intervenants extérieurs, apporte aux

adolescents des renseignements sur les problèmes qui les préoccupent et organise des cours de secourisme suivis avec assiduité.

Des réunions de fonctionnement par classe permettent de soulever les problèmes divers de la vie collective et de proposer des solutions qui sont examinées en réunions de délégués. Les décisions ainsi prises constituent des règles de vie qui s'élaborent progressivement (les adultes ayant la responsabilité de leur application).

NÉCESSITÉ D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Les diverses actions exposées ci-dessus trouvent difficilement leur place dans l'emploi du temps traditionnel du collège. Elles ne peuvent être menées que pendant le temps de loisir des élèves et des personnels ou en lieu et place de certains cours. Des difficultés liées au manque de structure horaire bien définie entravent le déroulement harmonieux et une coordination efficace des diverses activités. Il nous est donc très tôt apparu nécessaire de donner à la globalité de notre travail un minimum de cohérence, de faire en sorte que chaque acte éducatif trouve sa place dans le cadre d'un projet d'établissement.

MÉTHODE D'ÉLABORATION DU PROJET

Dès le mois de novembre, à l'issue d'un conseil d'enseignement, une équipe de volontaires se constitue pour réfléchir à ce projet. Elle se réunit chaque semaine et expose le résultat de ses recherches à l'ensemble des personnels par voie d'affichage. Travaillant de manière ouverte, l'équipe a permis à de nombreuses personnes de participer soit en se joignant à elle, soit en proposant des idées et amendements.

Dans une première étape, il s'est agi de mieux cerner la réalité du collège et de ses activités. L'équipe a donc proposé un questionnaire très large à l'ensemble du personnel. Le dépouillement des réponses a permis de dégager les grands axes de la vie du collège et des objectifs poursuivis.

L'étape suivante a consisté à rechercher des moyens techniques permettant d'atteindre ces objectifs.

A ce stade de travail, un conseil extraordinaire a donné la possibilité à chacun de s'exprimer pour que se dégage un consensus tant sur les objectifs que sur les moyens proposés pour les atteindre. Le consensus atteint, une information a été donnée en direction du conseil d'établissement et en direction de la fédération de parents d'élèves.

La première journée de réflexion sur les collèges a permis de mieux préciser ces informations auprès des parents, des élèves, sensibilisés au changement à venir et d'en discuter de façon très constructive. Un deuxième conseil

d'enseignement a permis de préciser l'organisation pédagogique pour 83-84 ainsi que les besoins :

- constitution d'équipes d'enseignants,
- répartition des classes entre les équipes.

Afin de réaliser le mieux possible l'étude dont elle était responsable, l'équipe de réflexion sur le projet d'établissement avait délégué des représentants aux applications décentralisées du stage de Souillac sur les projets d'établissement, et du stage d'Artigues sur les emplois du temps souples.

OBJECTIFS

Les propositions contenues dans le projet de M. Louis LEGRAND et les orientations retenues par M. le Ministre au cours de la conférence de presse du 1^{er} février 83 affirment une volonté de rénovation qui ne pouvait qu'être bien accueillie dans le climat de notre collège.

Le projet d'établissement nous est donc apparu comme l'occasion de mettre nos pratiques en perspective avec les objectifs nationaux de la rénovation et de les concrétiser en les adaptant à la personnalité de notre établissement.

1. La réussite scolaire

— Maintenir l'absence de « ségrégations internes » en développant dans des divisions hétérogènes une pédagogie différenciée. Pour cela, l'expérience de travail en équipe de trois professeurs de français réalisée en 6^e en 82-83 sera poursuivie en 5^e et deux équipes travailleront dans la même perspective en mathématiques et en français dans les classes de 6^e en 83-84. La structure pédagogique de ces classes permettra une « modulation des effectifs » et une réponse flexible aux demandes des élèves.

— Le tutorat permettra une aide pédagogique et méthodologique individualisée, notamment pour le travail du soir.

— L'intégration d'une heure de C.D.I. à l'emploi du temps entre dans une stratégie de la réussite en lecture mais aussi dans le développement de l'autonomie des élèves (utilisation de la documentation, recherches, etc.).

— Un ensemble de dispositions devrait avoir pour effet d'introduire une nouvelle relation au savoir. C'est le cas notamment de la demi-journée décloisonnée qui sera organisée autour d'activités de projets ou d'ateliers. Cette formule vise des buts multiples.

« L'apprentissage de l'acte de choisir, essentiel pour aller vers la finalité de l'éducation qu'est l'autonomie, conduit à prévoir, sans mésestimer la nécessité de compétences indispensables pour tous, des possibilités de choix, d'engagement personnel dans des activités soit optionnelles soit fondées sur un projet soit facultatives ».

Ces activités constitueront également le support d'un véritable concours de diverses disciplines dans un esprit nouveau, et on peut ainsi en attendre des effets directs dans certains apprentissages. Ainsi, une activité de jeu

dramatique peut-elle fortement stimuler la lecture de pièces de théâtre ; une activité de correspondance peut, de même, amener à découvrir le plaisir d'écrire, etc. Les disciplines visant à l'expression, en français notamment, prendront tout leur sens au sein de telles activités. Le recours à un large éventail de techniques de communication (journal et revue, club photo, club informatique, ciné-club, etc.) peuvent fortement stimuler le désir d'expression des jeunes en leur offrant une diversité de techniques adaptées à leur personnalité.

Ces activités ne peuvent être opposées aux apprentissages fondamentaux car elles peuvent les renforcer ou les stimuler. Mais il faut aussi en attendre des effets indirects dans l'attitude des jeunes face à l'école, à l'enseignement et face au savoir ; en effet « le projet appartient nécessairement à la pédagogie de l'apprentissage par opposition à la pédagogie d'enseignement ». Nous faisons ici l'hypothèse que cette pédagogie de l'autonomie, de la liberté de choix et de la responsabilité, aura des effets notables dans le domaine cognitif en aidant les jeunes à s'approprier de manière plus dynamique et plus personnelle leur propre savoir.

L'éducation à l'autonomie et à la responsabilité se concrétisera dans le domaine de l'orientation : sensibilisation et information dans toutes les classes, P.A.E. centré sur l'orientation envisagée en 5^e, rencontres avec des anciens élèves, visites d'usines, de L.E.P., d'ateliers d'artisans.

2. La socialisation

« Le collège est un lieu de vie à part entière » (Francine BEST).

— Permettre une appropriation des lieux de vie et de travail par des projets d'aménagement ou de transformation.

Le P.A.E. sur l'aménagement de la demi-pension, celui sur l'aménagement d'un préau en foyer, illustrent déjà les responsabilités actives que peuvent prendre les jeunes sur le cadre de vie au collège. D'autres projets pourront naître autour du terrain de plein air que la commune mettra à notre disposition (mur d'escalade, carré canadien...), ou de la cour de récréation (un mini golf est déjà en construction) ou d'un ancien dépôt dont la transformation en salle de jeux pourrait être entreprise par un groupe.

Il s'agit ici d'un terrain particulièrement riche où peuvent prendre naissance des projets diversifiés partant des besoins des jeunes et rendant possible une autre relation à l'espace et aux lieux de vie.

— Les problèmes de gestion des lieux, de la coopérative, et de la vie collective au collège seront traités dans chaque classe au cours de réunions de fonctionnement et de coopérative régulières et dans un conseil de délégués qui décidera des règles de vie proposées par l'ensemble des classes.

Le tuteur jouera ici directement un rôle pour faciliter la socialisation en animant ces réunions de fonctionnement, en aidant à l'expression de chacun, à la résolution des problèmes posés et au suivi des décisions prises. Une telle pédagogie suppose que la vie de la communauté

scolaire repose sur un contrat. « Le contrat est donc une règle de vie adoptée après débat et respectée sous le contrôle de la collectivité. Il y a donc norme et modèle. Mais cette norme n'est pas imposée : elle est produite par les individus contractants et correspond aux besoins fonctionnels de la vie collective. Le rôle du maître est évidemment capital (...) il crée les conditions institutionnelles du débat, de la prise de décision et du respect des engagements contractés (...). Une telle vie coopérative doit être le fond commun de l'école unique (...) ». (L'école unique à quelles conditions ? Louis LEGRAND).

— La pédagogie du projet dont il a été question ci-dessus fait une large place à la socialisation. D'une part, le projet pour sa mise en œuvre suppose un contrat accepté par chaque acteur, dont il répond devant le groupe, et constitue l'occasion de communiquer par une exposition, un journal, un montage audiovisuel, une fête.

— Ouverture. La socialisation ne saurait rester interne, elle se manifeste aussi par une ouverture sur l'extérieur (activités centrées sur l'environnement, sorties, collaboration de personnes extérieures à des activités comme dans les P.A.E. en 82 et 83 ou à des ateliers comme le club santé, etc.). Une adhésion au Greta pour la mise en place d'activités informatiques ouvertes aux Mugronnais(es) sera également envisagée après l'équipement de l'établissement en micro-ordinateurs.

Les coordinations et régulations indispensables entre les adultes de l'établissement peuvent s'effectuer au cours de l'heure hebdomadaire de concertation et de conseils d'éducation trimestriels.

STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

En tenant compte des contraintes liées aux horaires des transports scolaires (1) et des possibilités matérielles et humaines existantes dans l'établissement, nous avons recherché une structure pédagogique cohérente avec nos objectifs.

— Une demande de modification de l'horaire du samedi a été déposée à l'Inspection Académique pour introduire davantage de souplesse dans l'emploi du temps.

— Limiter la durée de la séquence de cours à 45 mn nous permet d'intégrer dans l'emploi du temps des élèves :

— Une séquence hebdomadaire par classe de travail au C.D.I.

— Une après-midi décloisonnée permettant la pratique d'activités en atelier ou sous forme de projets qui seront animées par tous les professeurs ainsi que par le personnel de surveillance, d'administration, ouvrier et de service disponible à ce moment-là ; des réunions de fonctionnement et de coopérative.

— Une séquence de tutorat hebdomadaire, par classe. Les tuteurs seront répartis par niveau de classe. Une négociation entre élèves et professeurs permettra la constitution de petits groupes de douze à treize élèves.

— Une séquence de concertation hebdoma-

daire pour l'ensemble de l'équipe éducative.

— Un emploi du temps souple, pendant la première quinzaine de septembre permettra notamment aux élèves de 6^e de choisir leur langue vivante après une période d'essai.



(1) Les contraintes liées aux transports des élèves sont très importantes puisque trois établissements scolaires sont desservis par les mêmes transporteurs (Collège et école primaire de Mugron et Collège de Montfort). Pour des témoignages et réflexions spécifiques au second degré, lire L'Éducateur mais aussi La Brèche, bulletin I.C.E.M. second degré. Dans un prochain numéro, L'Éducateur publiera un autre témoignage sur un projet de collège. Un numéro est également en préparation sur le thème « charnière C.M.2-6^e ». Sortie prévue mai 84.

		<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>	
	8 h 30	x	x	x	x	x	8 h 10
	9 h 15 - 9 h 20	x	x	A ₁ B ₁ B ₂ A ₂	x	x	8 h 55
récréation	10 h 05	x	x		x	x	9 h
	10 h 15	x	Latin		x	x	9 h 45
	11 h - 11 h 05	x	Étude		x	x	9 h 55
	11 h 50	x	x		x	x	10 h 40
	11 h 55	Latin	Tutorat				10 h 45
	12 h 40	Étude					11 h 30
	14 h				⊗		<u>Emploi du temps 4^e-3^e</u> x = cours A ₁ = 1/2 groupe-classe 1 ^{re} semaine. B ₁ = 1/2 groupe-classe 1 ^{re} semaine. A ₂ = 1/2 groupe-classe 2 ^e semaine. B ₂ = 1/2 groupe-classe 2 ^e semaine. ⊗ Après-midi décloisonnée. 1 ^{re} semaine : trois séquences d'activités. 2 ^e semaine : deux séquences d'activités. une séquence réunion fonctionnement
	14 h 45	x	x	x	⊗		
	14 h 50	x	x	x	⊗		
récréation	15 h 35	x	x	x	⊗		
	15 h 45	x	x	x	⊗		
	16 h 30						

		<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>	
	8 h 30	x	x	x	x	x	8 h 10
	9 h 15 - 9 h 20	x	x	x	x	x	8 h 55
récréation	10 h 05	x	x	x	x	x	9 h
	10 h 15	x	x	Étude	x	x	9 h 45
	11 h - 11 h 05	x	x	x	x	x	9 h 55
	11 h 50	x	x	x	x	x	10 h 40
	11 h 55		tutorat				10 h 45
	12 h 40						11 h 30
	14 h						<u>Emploi du temps 6^e ou 5^e</u> x = cours. ⊗ = Activités : • trois séquences 1 ^{re} semaine. • Deux séquences 2 ^e semaine avec réunion de fonctionnement. <u>Service des enseignants :</u> • Cours : vingt séquences. • Tutorat : une séquence. • Concertation : une heure • Activités : trois séquences. 21 heures
	14 h 45	x	C.D.I.	x	⊗		
	14 h 50	x	x	x	⊗		
récréation	15 h 35	x	x	x	⊗		
	15 h 45	x	x	x	⊗		
	16 h 30						



LA CUISINE VÉCUE PAR DES 4 A 6 ANS

C'est essentiellement de la pâtisserie que nous faisons — au moins une séance par mois pour fêter les anniversaires — mais aussi il nous est arrivé de préparer des sablés (mis ensuite en sachets décorés et offerts pour la fête des pères), ou des tartes pour recevoir les mamans à l'école lors de la présentation d'un petit spectacle, ou du pain que nous avons ensuite mangé avec du chocolat dans un pré, des brioches pour les rois, des « ganses » pour Carnaval, ou des gâteaux pour recevoir la classe voisine, ou les correspondants...

Une fois nous avons fait aussi la « soupe au pistou », mais je dois dire qu'en général mes élèves sont plutôt attirés par la confection de pâtisserie. Lorsqu'on reçoit *J Magazine*, ils cherchent vite la recette, la lisent. Si c'est un gâteau, ils veulent le faire. Sinon, ils laissent passer...

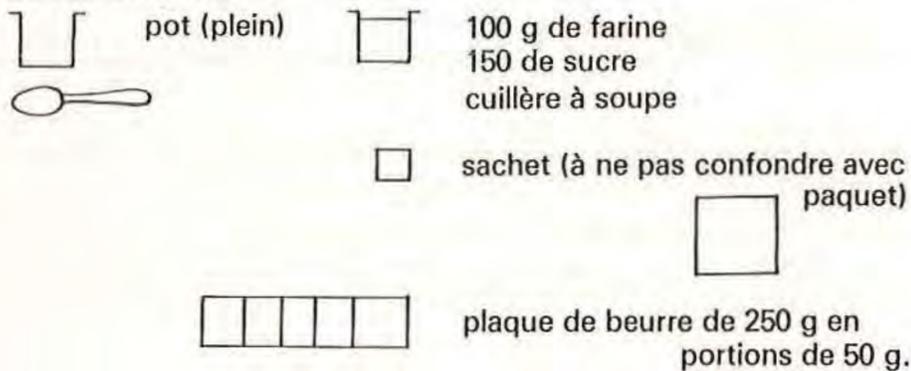
J'ai pourtant placé à la bibliothèque un livre de cuisine pour enfants que je trouve pas mal fait « recettes de mon moulin et de mon Poulain » (n° 1) où l'on trouve aussi des recettes salées. Ils le feuilletent, le « lisent » très souvent, proposent de préparer tel gâteau dont ils ont lu la recette.

La façon dont je procède :

Après lecture de la recette qu'on a trouvée dans le livre, sur *J Magazine*, ou qu'une maman nous a envoyée, nous élaborons une grande bande-recette lisible par tous les enfants, sur laquelle tous les ingrédients sont représentés en images (emballages vides ou photos) collés selon l'ordre dans lesquels ils interviennent pour la préparation de la pâte.

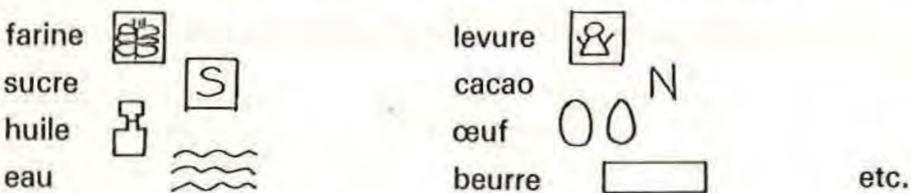
En cours d'année (cette fois dès le mois de novembre), nous n'utilisons plus les images, mais les codages trouvés par les enfants pour transmettre les recettes aux mamans.

Sous chaque ingrédient est notée la quantité à employer à l'aide de l'unité de base :



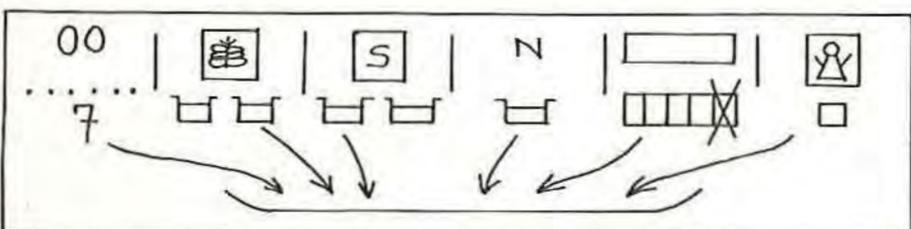
Cette bande-recette est suffisamment grande pour que, au début de l'année lors de la préparation de la pâte, les pots de chaque ingrédient soient posés, remplis, sur chaque dessin correspondant.

Il y a un panneau ingrédients affiché dans la classe, qui s'augmente au fur et à mesure de nos préparations culinaires.



Pour écrire une nouvelle recette, on recherche sur cette affiche les signes déjà utilisés. On adopte collectivement de nouveaux symboles pour les ingrédients nouveaux.

Voici par exemple comment (fin nov. 82), nous avons écrit ensemble la recette du Mexicain trouvée dans *J Magazine*.



Le ou les jours qui précèdent la fabrication :

- Collecte des ingrédients, des ustensiles nécessaires.
- Constitution du stock d'ingrédients dans lequel ils puiseront.
- On fait l'inventaire de ce qu'on a déjà en classe : une épingle à linge pincée sur la bande-recette marquera chaque ingrédient possédé.
- On cherche ce qui manque (on compte par exemple, le nombre nécessaire en tout pour faire X gâteaux).
- Qui apportera quoi ? Chacun se note sur la feuille correspondant au tableau.

Le jour de la confection du gâteau, toute la classe participe : trois groupes de travail qui font chacun leur gâteau ; autant de bandes-recettes que de groupes de travail.

A l'intérieur de chaque groupe, il faut se répartir les tâches. C'est difficile en début d'année, mais après avoir réalisé quelques recettes, les groupes deviennent de plus en plus autonomes, et j'interviens seulement pour que la pâte ne soit commencée qu'à partir du moment où tous les ingrédients sont placés dans les pots sur les dessins de la recette.

J'attache beaucoup d'importance à ce que les opérations faites suivent l'ordre prescrit par la recette.

Quelques détails pratiques pour une organisation matérielle qui facilite le travail.

- Je me fais chaque fois une liste du matériel à prévoir pour chaque groupe :
- nombre de pots vides nécessaires (pot de yaourt, gobelet).
- nombre de bols (emballage de fromage blanc récupéré avec leur couvercle) — 1 bol pour chaque œuf à casser — 1 bol pour faire fondre beurre ou chocolat.
- nombre de cuillères à soupe, de couteaux...

Je prévois aussi un séparateur à œufs lorsqu'il faut battre les blancs en neige. C'est très efficace.

— Nous faisons fondre le beurre au bain-marie en mettant de l'eau très chaude dans une bassine et en plongeant 10 mn nos bols dedans.

— Pour faire fondre le chocolat, j'ai adopté la façon proposée par Tupperware :

Mettre la quantité à fondre dans un bol - recouvrir d'eau très chaude - mettre le couvercle - au bout de 10 mn, jeter l'eau.

Le chocolat est prêt à utiliser, ne fait pas de grains ; il ne risque pas de brûler : pas besoin de camping-gaz.

— N'importe quelle recette peut être transcrite à partir des unités de base adoptées.

L'an dernier les séances pâtisserie comportaient deux phases d'égale importance :

1. Confection du gâteau.
2. Transformation du gâteau à partir d'une idée directrice, par découpage, composition, décoration à l'aide de friandises variées.

Après que j'ai raconté « Hansel et Gretel », nous avons construit en parallélépipèdes de pain d'épice (du commerce) une maison de la sorcière au toit de tuiles aux amandes, dans un jardin de biscuits variés plantés d'arbres en palmiers piqués sur un cure-dents...

Une maison à croquer que toute l'école est venue admirer, et qui leur a donné l'envie de fabriquer encore Hansel, Gretel, la sorcière en gâteaux.

C'est ainsi que nous avons fait des gâteaux-visages, puis l'imagination aidant nous avons réalisé aussi des gâteaux-poissons, un gâteau-nounours, un gâteau-train.

Et l'on a déjà envisagé cette année de faire un gâteau-fleur, un gâteau-oiseau, un gâteau-lapin...

Voilà mon expérience. J'aimerais bien pour ma part avoir un écho :

- Comment vous y prenez-vous ?
- Quels livres de recettes utilisez-vous ?

Je trouverais chouette de pouvoir faire confectionner par les enfants eux-mêmes un repas complet. Mais faire de la cuisine pour trente !... Je n'ai jamais osé franchir le pas !

Quel camarade a-t-il (elle) une expérience de cette sorte à me communiquer ?

Solange MANSILLON
(extrait de « Petitou », le bulletin des maternelles)
Adressez vos réponses à L'Éducateur.